

Pour souscrire à l'option énergie verte

Il suffit de compléter au verso ce coupon
détachable et nous le renvoyer à

Régie Municipale d'Electricité
404 avenue Georges Dupont
CS 40085
59373 LOOS CEDEX

N'oubliez pas de relever le (s) index
de votre compteur et de le (s) noter
sur le coupon de souscription.

Des questions sur cette nouvelle offre,
contactez votre conseiller au :
03 20 07 56 34



Vos garanties

**Vous soutenez directement
la filière des énergies
renouvelables, propres et sûres.**

L'électricité renouvelable, une fois injectée
sur le réseau, se mélange
à l'électricité « standard ».

Le seul moyen de retrouver
cette énergie dite renouvelable
est de prouver - avant injection
dans le réseau public d'électricité-
qu'elle est produite effectivement à partir de moyens de
production hydroélectrique, éolienne, solaire, biomasse ou
cogénération.

**Avec des Garanties d'Origine, la Régie prouve qu'elle a
acheté une quantité d'électricité verte équivalente à
celle que vous avez consommée.**

Ces Garanties d'Origine ne peuvent être délivrées séparé-
ment d'une production d'électricité verte. Elles prouvent à la
fois l'origine et le comptage de cette énergie et sont inscrites
dans le Registre National des Garanties d'Origine.

**Rien ne change ni sur votre contrat d'électricité
ni sur votre installation.**

**Aucun engagement de durée, vous êtes libre
de résilier à tout moment et sans frais.**



Nos engagements

En complément de votre participation, la Régie d'Electricité
de Loos en partenariat avec Soregis s'engage :

- A faire produire un volume équivalent de Garanties
d'Origine auprès de producteurs indépendants basés
dans la région ou, à défaut, dans une autre région
(selon accords passés).
- A vous envoyer par mail ou
par courrier, sur simple
demande, votre certificat vert.
- A investir dans la maîtrise
de l'énergie et actions
de réduction des gaz
à effet de serre.

